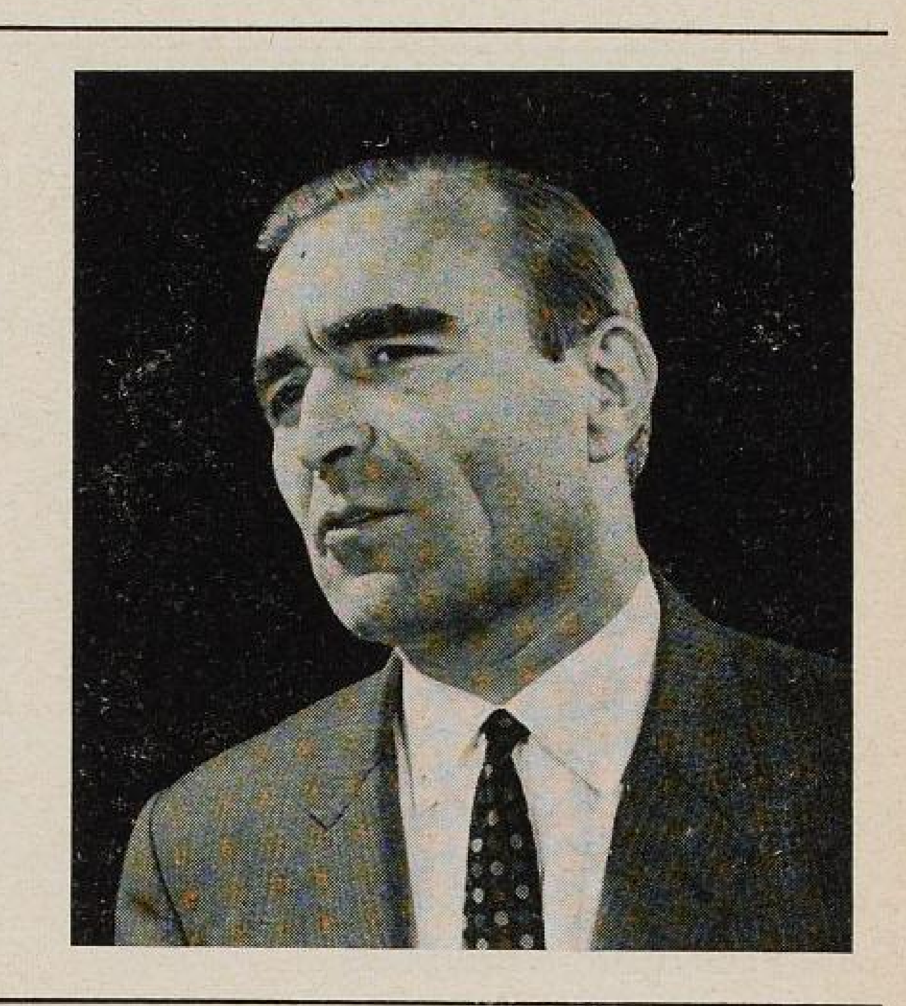
REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

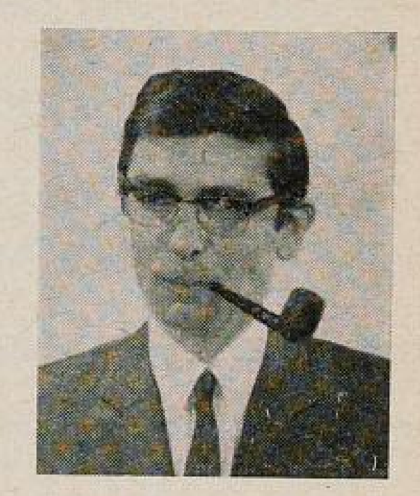
5e Circonscription du Rhône

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968



Henri VIGNIER

35 ans
Représentant
Secrétaire général du Centre Démocrate du Rhône



Suppléant :

Jean-Luc TROSSAT

32 ans, marié, quatre enfants
Cadre comptable

candidat investi par

CENTRE - P.D.M.

(Progrès et Démocratie Moderne - Centre Démocrate)

CENTRE - P.D.M.

(Progrès et Démocratie Moderne - Centre Démocrate)

ELECTRICES, ELECTEURS,

Des événements graves ont secoué la France. Il faut savoir en tirer la leçon.

Une majorité inconditionnelle a conduit le pays à l'impasse et au désordre.

Il faut donc un **changement,** dans la légalité et dans la paix civile et sociale.

Il faut une majorité nouvelle, une politique nouvelle, pour une société nouvelle.

UNE MAJORITE NOUVELLE :

réunissant les hommes de progrès décidés à réaliser les réformes indispensables et refusant les extrêmes.

UNE POLITIQUE NOUVELLE :

Participation dans l'Université, l'entreprise, les services publics ;

Décentralisation et animation régionale et communale ;

Construction d'une Europe unie et démocratique, indépendante des U.S.A. et de l'U.R.S.S.

UNE SOCIETE NOUVELLE OU :

le citoyen se sente responsable et respecté ;

la jeunesse soit partie prenante ;

l'économie soit vraiment au service de l'homme ;

participent les corps intermédiaires : syndicats, mouvements familiaux, etc...

SI NOUS RETROUVONS DANS L'ASSEMBLEE DE DEMAIN LES MEMES DEUX BLOCS ANTAGONISTES, TOUT RECOMMENCERA.

Les députés gaullistes promettent maintenant des réformes qu'ils ont été incapables de prévoir et d'entreprendre en dix ans de pouvoir.

Les démocrates s'affirment comme une force de dialogue, de proposition et de mouvement. Pour concevoir et appliquer les réformes nécessaires, vous devez leur faire confiance.

---

votez Henri VIGNIER

A.T.L. — LYON